

Diacres, signes d'une Église en service

Nous avons demandé à Monseigneur Centène de répondre à quelques questions afin qu'il nous enseigne le sens profond du diaconat dans l'Église.



Monseigneur, quelle est la fonction du diacre ? D'où vient le diaconat ?

Le concile Vatican II précise ceci : « *Le ministère ecclésiastique institué par Dieu est exercé dans la diversité des ordres par ceux que, déjà depuis l'Antiquité, on appelle évêques, prêtres et diacres* » (Lumen Gentium 28). Il y a donc trois degrés dans le sacrement de l'Ordre : l'épiscopat, le presbytérat et le diaconat.



Les évêques sont les successeurs des douze apôtres. Le Christ a institué douze apôtres, et le collège épiscopal est le successeur du collège apostolique, par une succession historique. Bien sûr, il est difficile de dire que tel évêque descend de Saint Thomas, de Saint-Pierre ou d'un autre apôtre, mais c'est une succession du collège. Ce ministère épiscopal, depuis les apôtres jusqu'aux évêques d'aujourd'hui, s'est transmis par l'imposition des mains, qui est l'élément essentiel de l'ordination.

Pour ce qui concerne **les prêtres**, les premières communautés chrétiennes se sont constituées un peu sur le modèle des communautés juives. Il y avait, dans chaque synagogue locale, des Anciens (prêtre vient du grec *presbyteroi*, qui signifie ancien), et les apôtres - nous en avons le témoignage dans les lettres de Saint Paul - ont institué, partout où une communauté chrétienne est née, des Anciens, *presbyteroi*, qui étaient les collaborateurs des apôtres ; les prêtres aujourd'hui sont en quelque sorte les descendants des Anciens des communautés primitives.

Les diacres quant à eux exercent un service particulier. Nous trouvons dans le livre des Actes des apôtres leur origine, qui explique encore aujourd'hui le type de ministère qu'ils exercent. Nous lisons au chapitre 6 des Actes des apôtres : « *En ces jours-là, comme le nombre des disciples augmentait, les frères de langue grecque récriminèrent contre ceux de langue hébraïque, parce que les veuves de leur groupe étaient désavantagées dans le service quotidien. Les Douze convoquèrent alors l'ensemble des disciples et leur dirent : « Il n'est pas bon que nous délaissions la parole de Dieu pour servir aux tables. Cherchez plutôt, frères, sept d'entre vous, des hommes qui soient estimés de tous, remplis d'Esprit Saint et de sagesse, et nous les établirons dans cette charge. En ce qui nous concerne, nous resterons assidus à la prière et au service de la Parole. » Ces propos plurent à tout le monde, et l'on choisit : Étienne, homme rempli de foi et d'Esprit Saint, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, un converti au judaïsme, originaire d'Antioche. On les présenta aux Apôtres, et après avoir prié, ils leur imposèrent les mains. »*



Saint Pierre consacrant les Sept diacres en commençant par saint Étienne qui, sur la droite, distribue des aumônes. Fresque de Fra Angelico dans la chapelle Nicoline du Vatican à Rome.

Ces sept premiers diacres sont choisis pour un service particulier, **le service des tables**, c'est-à-dire l'exercice de l'action caritative dans la communauté primitive. Mais dans les chapitres des Actes des apôtres qui suivent, nous les voyons aussi annoncer la parole de Dieu, prêcher, et c'est la raison pour laquelle Etienne sera mis à mort par les juifs, ce qui fera de lui le premier martyr ; et on voit aussi un peu plus loin le diacre Philippe qui administre le baptême à quelqu'un qu'il a converti par sa parole. Nous avons là l'origine et la structure du ministère des diacres.

Ce ministère n'a pas été réinventé au moment du concile de Vatican II. Le diaconat existait toujours puisque, avant d'être ordonné prêtre, on était ordonné diacre. La nouveauté du concile Vatican II, c'est d'avoir restauré le diaconat comme un degré permanent du sacrement de l'Ordre, c'est-à-dire d'ordonner diacre quelqu'un qui n'est pas nécessairement appelé à devenir prêtre par la suite. Et dans cette perspective, le concile autorise que l'on ordonne diacres des hommes mariés : la Constitution sur l'Église, au numéro

29, dit : « *Si le pontife Romain y consent, le diaconat pourra être conféré à des hommes mûrs, même mariés.* »

Si on en revient à l'étymologie du mot, **diacre signifie serviteur**. Toute responsabilité dans l'Église est un service : le prêtre, comme l'évêque, est serviteur de la communauté qui lui est confiée, c'est leur ministère (du latin *ministrare* qui veut dire servir). La restauration du diaconat comme degré permanent, définitif, nous rappelle surtout que c'est toute l'Église qui est servante, et que toute responsabilité dans l'Église est un service de Dieu et de la communauté chrétienne, et du monde et de l'humanité.

Timothée était un disciple de Paul, il est fêté actuellement dans la liturgie comme évêque, successeur des apôtres, mais saint Paul lui dit, dans la première lettre à Timothée : « *En exposant ces choses aux frères, tu seras un bon diacre du Christ Jésus, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as toujours suivie.* ». Timothée, bien qu'évêque, est qualifié ici de « *diacre* », parce que

tous ceux qui exercent une responsabilité dans l'Église sont serviteurs, de l'Église et du Christ.

C'est pour ça qu'on continue d'être ordonné diacre avant d'être ordonné prêtre, parce que le prêtre est serviteur et il ne cesse pas d'être diacre quand il devient prêtre ; de même l'évêque ne cesse pas d'être diacre, et il ne cesse pas d'être prêtre, quand il devient évêque. On dit que l'évêque a la plénitude du sacrement de l'Ordre : il est tout à la fois diacre, prêtre et évêque. L'évêque est le premier diacre de son Diocèse.

Cela veut dire qu'il faut commencer par servir ?

Oui, le service, le diaconat, est la porte d'entrée de tout ministère dans l'Église.

On dit parfois que le diacre est « ministre du seuil ».

Que signifie cette expression ?

Je crois que le diaconat est le ministère du seuil parce que c'est le ministère de la charité. Dans les Actes des apôtres, les diacres ont été choisis - et on leur a imposé les mains - pour le service des tables, pour le service de la charité, si bien que, de façon concrète, ils sont appelés à **donner le visage d'une Église servante, d'une Église charitable**, d'une Église ouverte aux diverses réalités. Les services qui leur sont confiés sont souvent de témoigner de Jésus-Christ et de l'Église dans leur milieu familial et professionnel, par l'engagement social au service des autres.

Bien que qualifiés de ministres du seuil, ils ont aussi un service à l'intérieur de l'Église, notamment **la proclamation de l'évangile** à la messe, ainsi que la prédication - le diacre peut, après avoir proclamé

l'évangile, prononcer lui-même l'homélie. Mais s'ils proclament l'évangile à la messe, c'est parce qu'ils doivent aussi témoigner de l'évangile par toute leur vie, et à l'extérieur même de l'enceinte sacrée. Le service de la **distribution de la communion** rejoint un peu ce service des tables pour lequel ils ont été ordonnés dans l'Antiquité, il est aussi la traduction liturgique du service de charité : de même qu'ils exercent la charité en nourrissant les pauvres, ils contribuent aussi à nourrir les chrétiens du corps du Christ en donnant la communion. De même, dans la liturgie, c'est au diacre que revient **l'invitation à donner la paix**, juste avant la communion : cette paix qu'ils annoncent dans la célébration eucharistique est aussi l'image de cette paix qu'ils doivent apporter au monde.

L'action liturgique du diacre est finalement le prolongement de son engagement, de son service dans sa vie quotidienne, de son engagement « du seuil » en faveur de la paix, en faveur de la construction d'un monde

meilleur. Le service de la table liturgique est le pendant du service de la table de la charité ; ajoutons que les diacres servent aussi à travers **la célébration de certains sacrements comme le baptême et le mariage** : le diacre peut être témoin du mariage au même titre que le prêtre et, depuis l'Antiquité, on voit que des diacres administrent le baptême.

Quelle est la spécificité du prêtre par rapport au diacre ?

Le prêtre est collaborateur des évêques, c'est-à-dire qu'il est appelé à exercer le triple ministère de l'enseignement, de la sanctification, du gouvernement : gouvernement parce qu'il est pasteur ; sanctification qui se déploie à travers la prière et la célébration des sacrements ; enseignement parce qu'il est le collaborateur des évêques dans cette dimension d'annonce de la parole.



Ça ne veut pas dire pour autant qu'ils doivent oublier d'être charitables, mais disons qu'il ne faut pas que l'action prenne tout leur temps, ils doivent se réserver pour la prière, pour la célébration, pour la prédication. Les diacres servent au seuil pour assurer une présence de l'Église dans des milieux que les prêtres ne pourraient pas forcément atteindre. Ils sont complémentaires.

Comment discerner l'appel au diaconat ?

En dernier lieu, c'est toujours **l'évêque qui appelle au sacrement**, mais le peuple a un discernement à exercer et celui qui se prépare au diaconat est toujours accompagné par une équipe de laïcs qui témoignent de sa vie et qui donnent leur opinion. Les prêtres de paroisse peuvent discerner dans un des fidèles de la paroisse ses aptitudes à être diacre : quelqu'un qui pratique de façon régulière bien évidemment, et qui apporte le témoignage de sa foi à travers ses relations humaines, sa vie familiale et professionnelle, sa vie de charité : quelqu'un chez qui la foi est première. En retour, il faut aussi un appel personnel.

La vocation, c'est l'appel de l'Église, mais il faut qu'il corresponde à des aspirations personnelles. Il y a ces deux éléments à tenir : des qualités objectives et **un appel intérieur** à servir l'Église. Et puis, s'il s'agit d'un homme marié, il y a bien évidemment **l'accord de son épouse** : bien sûr, c'est le mari qui est ordonné, mais cet appel se vit dans l'unité du couple.



L'ordination va impliquer un changement dans la vie de famille, des obligations supplémentaires, un engagement différent. Donc, plus qu'un simple accord, plus qu'un simple avis, c'est aussi un engagement d'une certaine manière de la part de l'épouse : oui, il faut sa pleine adhésion.

En définitive, le diaconat nous montre que c'est toute l'Église qui est servante.

Toute l'Église est ministérielle (c'est-à-dire assure un service) : non seulement ceux qu'on qualifie de hiérarchie, mais aussi tous les fidèles.

Ordonner diacre, c'est donner un signe, une affirmation de cette volonté de servir, comme des jalons posés sur le chemin de tous.

Propos recueillis par Sophie Bel